

M. McCANN: Voici l'aspect de la question que je cherche à mettre en relief: prenez une province comme l'Ontario, qui compte environ le tiers de la population du Canada. Elle dépense actuellement de \$6,000,000 à \$8,000,000 pour combattre la tuberculose et sa part de l'octroi s'établirait probablement à \$600,000 ou \$700,000. Ce n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan par comparaison à ce qu'elle dépense déjà. A mon avis, cette aide fédérale ne constituera pas une somme suffisante pour favoriser l'expansion des services qui existent déjà dans la province pour combattre la tuberculose.

Le Dr HEAGERTY: Vous m'avez demandé au début si la question avait été discutée avec les autorités provinciales. Je songeais aux ministres de la santé ou aux premiers ministres des provinces. La question n'a pas été discutée avec eux mais elle l'a été avec le Conseil de salubrité fédéral qui, tel que je l'ai déjà signalé, compte parmi ses membres le sous-ministre de la Santé de chacune des provinces. Ce sont eux qui ont recommandé que l'on devrait mettre à la disposition des provinces les montants spécifiés suivant les conditions que M. Mackenzie vous a expliquées.

M. DONNELLY: Avez-vous dit qu'il n'a nullement été tenu compte de la situation financière des provinces, et que la répartition a été faite exclusivement suivant le nombre de cas de tuberculose et de décès imputables à cette maladie?

Le Dr HEAGERTY: Le problème a été étudié au point de vue du nombre de cas, du nombre de décès et aussi de la somme dépensée. Le Conseil de salubrité fédéral a fait entrer tous ces facteurs en ligne de compte quand il a discuté le sujet.

M. KINLEY: Je suppose que la guérison de la maladie constitue le principal objet, et que vous entendez la combattre partout où vous la constaterez.

Le Dr HEAGERTY: C'est le principal objet, mais indépendamment de cela, il a été virtuellement impossible de procurer, sous le régime de l'assurance-santé, des traitements suffisants et prolongés dans les hôpitaux généraux aux personnes souffrant de tuberculose et de maladies mentales. Aussi, on estime qu'il convient de leur procurer un traitement distinct dans des institutions qui s'occupent exclusivement du soin et du traitement de ces cas.

M. McIVOR: Existe-t-il suffisamment d'installations pour traiter les cas qui sont signalés?

Le Dr HEAGERTY: La chose est douteuse. Je ne puis répondre de façon précise à cette question, mais il est établi qu'il n'y a pas, à l'heure actuelle, assez d'installations de ce genre dans quelques-unes des provinces de l'Est.

M. LOCKART: Monsieur le président, cette proposition n'aurait-elle pas pour effet de porter préjudice à une province qui s'est peut-être attaqué au problème d'une façon pratique. Je suis porté à convenir avec le Dr McCann que la province d'Ontario, qui s'est attaquée très énergiquement à ce problème, paraît subir un préjudice plus ou moins sérieux. Cette proposition ne produirait-elle pas un tel résultat?

Le Dr HEAGERTY: La tuberculose constitue un problème national, et chacune des provinces s'y est attaquée avec énergie suivant les moyens à sa disposition. La première campagne entreprise contre la tuberculose fut lancée dans la ville de Montréal en 1900. Depuis lors le taux de mortalité a été réduit de 75 p. 100. Il a été réduit de 40 p. 100 dans la province d'Ontario au cours des dix dernières années. Sans aucun doute, il y a plus de disponibilités pour cette fin dans l'Ontario que dans quelques-unes des autres provinces, et l'on se propose d'aider les autres provinces à lancer, relativement à ce problème, une campagne aussi énergique que celle menée en Ontario.

M. WOOD: Je me permets d'intervenir pour formuler une suggestion. L'Ontario a dépensé une somme considérable pour l'enrayement de la tuberculose et a accompli un beau travail. Nous avons constaté que plusieurs sanatoriums